

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANCY - 5402 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 24/08/2026 - 7310 - 1998 B 00697 - 378 200 927 - ATECO (ASSISTANCE - TRAVAUX
- ETUDES ET COORDINATIONS)

Désignation du déclarant :		ATECO			Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		258 Avenue de Strasbourg 54000 NANCY					
N°SIRET	37820092700044						
Durée de l'exercice en nombre de mois* :		12		Durée de l'exercice précédent* :		12	
				Exercice N clos le		2025-12-31	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 540	AG	19 540	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	42 458	AS	16 624	25 833
		Autres immobilisations corporelles	AT	267 121	AU	179 588	87 533
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	2 070	BI		2 070
	TOTAL (II)		BJ	331 188	BK	215 752	115 436
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
	Créances	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	320 209	BY		320 209
		Autres créances (3)	BZ	71 857	CA		71 857
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	162 815	CE		162 815
Disponibilités		CF	327 551	CG		327 551	
COMPTE DE REGULATIONS	Charges constatées d'avances (3) *		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ	882 432	CK	882 432	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Écarts de conversion actif et différences (VI)	CN					

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	1 213 620	1A	215 752	997 868
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières	CP		(3) Part à plus d'1 an	CR		
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		ATECO				Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10.000.....)					DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB	
	Écarts de réévaluation (2) *		(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC
	Réserve légale (3)					DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Réserves réglementées (3) *		(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG
	Report à nouveau					DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	326 022
	Subventions d'investissement					DJ	
Provisions réglementées *					DK		
TOTAL (I)					DL	459 411	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
	Avances conditionnées					DN	
	TOTAL (II)					DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	10 000
	Provisions pour charges					DQ	
	TOTAL (III)					DR	10 000
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligatoires					DT	79
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	33 588
	Emprunts et dettes financières divers		(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV
	Instrument financier à terme					D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	10 317
	Dettes fiscales et sociales					DY	344 473
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	
	Autres dettes					EA	
Compte de régu.	Produits constatés d'avance (4)					EB	
	TOTAL (IV)					EC	528 457
Écart de conversion passif et différences d'évaluation					TOTAL (V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	997 868	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			- Écart de réévaluation libre		1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	514 594
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	

ATECO

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 997 868€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 326 022€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

{{-0_PAR001-

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Règles et méthodes comptables complémentaires ANC 2022-06 :**1) Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport**

- La comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9 est imputés sur les primes d'émissions et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges.

2) Comptabilisation des coûts & frais de création de site internet

- La comptabilisation des coûts & frais de création de site internet en application des articles 212-3 et 612-1 s'inscrit en charges.

3) Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations

- La Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8 et 213-22 s'inscrit en charges.

4) Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières

- La Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application de l'article 221-1 et 222-1 s'inscrit en charges.

5) Frais d'émission d'emprunts

- Les frais d'émission d'emprunts sont inscrits en charges.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

:

ACTIF**Immobilisations :**

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, incluant les frais directement attribuables nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Lorsque des composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils font l'objet d'un plan d'amortissement distinct. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable. Les coûts de développement répondant aux critères d'activation sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée d'utilisation estimée.

Le cas échéant, le fonds commercial est amorti sur sa durée d'utilisation ou, à défaut, fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont inclus dans la valeur d'entrée des actifs.

Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'immobilisations ne sont pas incorporés dans le coût des actifs et sont comptabilisés en charges.

• Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	19 540	-	-	-	-	19 540
Total Immobilisations Incorporelles (I)	19 540	-	-	-	-	19 540

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 040	-	26 417	-	-	42 458
Installations générales, agencements, aménagements divers	49 017	-	-	-	-	49 017
Matériel de transport	120 384	-	-	-	-	120 384
Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 911	-	8 810	-	-	97 721
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	274 352	-	35 227	-	-	309 579

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	2 070	-	-	-	-	2 070
Total Immobilisations Financières (III)	2 070	-	-	-	-	2 070
TOTAUX (I+II+III)	295 961	-	35 227	-	-	331 188

• Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Amortissement	Reprise	
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	19 540	-	-	19 540
Total Amortissement. incorporelles (Total I)	19 540	-	-	19 540
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	12 942	3 682	-	16 624
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	45 431	2 011	-	47 442
Autres immo. corp.- Matériel de transport	28 088	30 096	-	58 184
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	65 461	8 502	-	73 962
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	151 922	44 291	-	196 213
TOTAUX	171 462	44 291	-	215 752

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

- Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique. La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 0 euros au 31/12/2025.

- Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Dotation	Reprise	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immo. financières	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	87
	État	-
	Divers	11 097
TOTAL		11 184

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		2 070	-	2 070
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		320 209	320 209	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		87	87	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	59 598	59 598	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 075	1 075	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		11 097	11 097	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAUX		394 136	392 066	2 070
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	162 815	212 815
Banques	327 551	459 400
TOTAL	490 366	672 215

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	500	20,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0,00
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	500	20,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	10 000				10 000
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	111 192				122 389
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	521 197				326 022

Provisions pour Risques et Charges :

Les provisions sont constituées pour faire face à des obligations probables résultant d'événements passés et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Elles sont évaluées sur la base de la meilleure estimation du risque à la date de clôture.

I - Provision Réglementées	Montant début exercice	+ Dotations	- Reprises	Montant fin exercice
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-

II - Provisions risques et charges	Montant début exercice	+ Dotations	- Reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	10 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	10 000	-	-
TOTAL II	-	10 000	-	10 000

III - Provisions pour Dépréciations	Montant début exercice	+	-	Montant fin exercice
		Dotations	Reprises	
Sur immo incorporelles	-	-	-	-
Sur immo corporelles	-	-	-	-
Sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Sur titres de participations	-	-	-	-
Sur autres immo financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-

Type Provision	Montant début exercice	+	-	Montant fin exercice
		Dotations	Reprises	
I - Provisions règlementées	-	-	-	-
II - Provisions pour risques et charges	-	10 000	-	10 000
III - Provisions pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	-	10 000	-	10 000
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		10 000	-	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		-	-	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		-	-	

Classification Augmentations (dotations)	Montant	Exploitation	Financier	Exceptionnel
I - Provisions règlementées	-			
II - Provisions pour risques et charges	10 000			
III - Provisions pour dépréciation	-			
TOTAUX	10 000	-	-	-

Classification Diminutions (reprises)	Montant	Exploitation	Financier	Exceptionnel
I - Provisions règlementées	-			
II - Provisions pour risques et charges	-			
III - Provisions pour dépréciation	-			
TOTAUX	-	-	-	-

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	79	79	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	33 588	19 726	13 862	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	10 317	10 317	-	-
Personnel et comptes rattachés	143 668	143 668	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	90 974	90 974	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	91 147	91 147	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	18 683	18 683	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	140 000	140 000	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	528 457	514 594	13 862	-
<i>(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	-	-	-	-
<i>(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	21 347	-	-	-
<i>(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	140 000	-	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	39 464
	Charges sociales	17 093
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	79
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	1 322
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	104 204
	Organismes Sociaux	15 600
	Autres charges fiscales	8 862
	Divers	-
TOTAL		186 624

COMPTE DE RÉSULTAT

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle des biens ou services au client, correspondant généralement à la livraison des biens ou à l'exécution des prestations.

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export	CA HT Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Productions de services	1 921 058	-	1 921 058
Chiffre d'affaires total	1 921 058	-	1 921 058

Transferts de charges :

	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges	-	-

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	4 516	4 224
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	4 516	4 224
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	2 139	1 212
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	2 139	1 212
Résultat financier	2 377	3 011

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	2
Ouvriers	
TOTAL	7

Engagements Financiers donnés et reçus :

Type Engagement	Engagement donné	Engagement reçu
Montant des créances cédées non échues, y compris les effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Garantie d'actifs et de passifs		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements pris en matière de pensions		
Autres engagements donnés		
Dont concernant les dirigeants		
Dont concernant les filiales		
Dont concernant les participations		
Dont concernant les autres entreprises liées		

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles :

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	

Engagement de Crédit-Bail :

- Simulation des amortissements si acquisition en pleine propriété :

Type Crédit-Bail	Coût d'entrée	Dotation amortissements de l'exercice	Dotation amortissements cumulés	Valeur Résiduelle
Terrain				
Constructions				
Installations Techniques				
Matériel et Outillage				
Autres Immobilisations Corporelles	40 818,76	1 133,85	1 133,85	39 684,91
TOTAL	40 818,76	1 134,00	1 134,00	39 685,00

- Tableaux des engagements de crédit-bail :

Type Crédit-Bail	Redevances Payées		Redevances Restant à payer				Valeur Résiduelle
	De l'exercice	Cumulées	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	Total	
Terrain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations Techniques Matériel et Outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Immobilisations Corporelles	10 204,69	10 204,69	11 172,24	21 413,46	0,00	32 585,70	340,16
TOTAUX	10 204,69	10 204,69	11 172,24	21 413,46	0,00	32 585,70	340,16

A.T.E.C.O.
(Assistance - Travaux - Etudes et Coordinations)
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 258, Avenue de Strasbourg
54000 NANCY
378 200 927 RCS NANCY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUILLET 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à 326.022,27 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **+ 326.022,27 euros**

AFFECTATION

Dotation aux réserves

- Au compte « Autres réserves », soit **+ 6.022,27 euros**

Suite à cette affectation, le compte « Autres Réserves» présente un solde créditeur de 128.411,19 euros.

Dividendes

- A titre de dividendes **+ 320.000,00 euros**

Soit 512 euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 320.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
31-12-2024	510.000 €	510.000 €	=
31-12-2023	429.000 €	429.000 €	=
31-12-2022	440.000 €	440.000 €	=

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 Juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme,
Le Président,
Mr Frédéric HOUOT**

